

# Grâce à Taftavie, le job étudiant alimentaire laisse place aux missions professionnalisantes

*MADDYPITCH - En proposant des missions rémunérées et qualifiantes, Taftavie veut révolutionner l'emploi étudiant. Son objectif ? 100% de jobs directement liés au domaine d'études de chaque étudiant.*

Temps de lecture : minute

---

29 mai 2024

Trouver un job étudiant qui correspond à ses études et qui peut être suivi durant son cursus peut être un vrai parcours du combattant. Confronté à cette problématique durant ses années à l'ITEEM, Mathéo Lamblin s'est associé à Alexandre Hachet et Tristan Dumas pour fonder Taftavie. Le principe ? Proposer aux étudiants des emplois étudiants enrichissants et en adéquation avec les compétences acquises durant les études. Les entreprises peuvent alors travailler avec les talents de demain, rapidement et facilement.

*« Après une expérience en tant qu'ingénieur chez Decathlon au Cambodge, je suis rentré en France pour terminer ma dernière année d'étude et enfin être diplômé », se rappelle Mathéo Lamblin. « Je voulais apporter mes compétences de futur ingénieur aux entreprises mais, à quelques mois d'être diplômé, je n'ai trouvé qu'un job de serveur en bar avec une fin de service à 2 h du matin et les cours à 8 h le lendemain. Mon métier d'ingénieur était alors bien loin de ce que je faisais ! C'est comme ça qu'avec Alexandre et Tristan, on s'est dit qu'il fallait révolutionner le job étudiant en France ! »*

# Une main-d'oeuvre qualifiée et motivée pour les entreprises

Taftavie met à disposition des étudiants une plateforme où les entreprises postent des missions, en fonction des domaines d'études. Cela permet non seulement aux étudiants de gagner de l'expérience professionnelle en rapport avec leur domaine d'études, mais également aux entreprises de bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée. Si les missions peuvent varier en durée et en intensité, la flexibilité est un des enjeux de la plateforme qui se veut adaptée aux emplois du temps souvent chargés des étudiants. Seuls sont acceptés les étudiants freelances.

Grâce à ces missions, les étudiants sont alors rémunérés à leur juste valeur, tandis que la startup se rémunère au succès. En effet, lorsque la mission est terminée entre l'entreprise et l'étudiant, Taftavie facture une commission pour la mise en relation, l'affinage des profils, le paiement sécurisé et le suivi de mission. La plateforme accepte uniquement les missions qualifiantes pour les étudiants : les jobs « alimentaires » sont donc refusés.

*« Nous sommes les premiers à proposer des jobs étudiants flexibles, en lien avec le domaine d'études et rémunérés 18€ de l'heure en moyenne. Nous permettons ainsi à l'étudiant de s'épanouir dans ses études, sa vie personnelle et sa vie professionnelle »,* précise le cofondateur de Taftavie.

## Une levée de fonds prévue pour 2025

La startup, qui vient d'obtenir la Bourse French Tech et est lauréate d'Hodéfi, travaille avec 2000 étudiants de toute la France et 150 entreprises inscrites comme Bonduelle et Axa. 70 000 euros de rémunérations ont déjà été reversés pour les étudiants depuis le

lancement de l'entreprise.

L'équipe, qui sera composée de 8 personnes cet été, a déjà permis la réalisation de 140 missions en France, Suisse, Gabon, Côte d'Ivoire et à Dubaï. La jeune pousse souhaite désormais lever des fonds en 2025 afin d'accélérer son développement technique et commercial. En mai prochain, elle lancera son application mobile pour faciliter l'utilisation de son service tout en accélérant la communication et le temps de mise en place des missions.

*« En avril, nous allons devenir entreprise à mission. C'est-à-dire que nous sommes engagés à suivre des indicateurs d'impact concernant une meilleure rémunération des jeunes, une parité dans les freelances qui font des missions via Taftavie et aussi à augmenter la part de travailleurs indépendants handicapés », conclut Mathéo Lamblin.*





## MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

---

Article écrit par Guillaume Cossu